

COMMUNE DE BASSAN
COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30-09-2021

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux membres du Conseil Municipal et fait l'appel :

Membres Présents : A.BIOLA/V.CANALS/B.JULIEN/S.RATIE/C.CASSAN/R.BONAFOUS/
MA.SCHERRER/C.VINDRINET/M.SANCHEZ/C.PUECH/I.CATTIN/A.VERNIERES/C.GOHIER

Membres Absents (excusés) : G.CAUSSIDERY (procuration donnée à C.VINDRINET)/F.MARTIN-ABBAL (procuration donnée à C.CASSAN)/JJ.CORON (procuration donnée à MA.SCHERRER)/N.CERVERA (procuration donnée à S.RATIE)/V.ARGENTIERI

Secrétaire de Séance : V .CANALS

Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 29-07-2021

CABM :

1- Approbation du zonage pluvial et du règlement de la gestion des eaux pluviales :

Approbation à l'unanimité des membres présents du règlement du zonage pluvial et du règlement de la gestion des eaux pluviales dont l'objectif est de permettre une meilleure prise en compte de la gestion des eaux pluviales et de limiter l'impact du développement urbain avec plusieurs objectifs :

- Limiter l'imperméabilisation des sols
- Compenser systématiquement l'imperméabilisation des sols par des mesures de rétention à la parcelle
- Sensibiliser la population et les porteurs de projets à la gestion des eaux pluviales
- Diffuser et développer l'usage de techniques alternatives au « tout tuyau »

Ce règlement sera annexé au Plan Local d'Urbanisme pour le rendre opposable

2- Approbation de la convention d'entretien des bassins de rétention et fossés dans le cadre de la compétence eaux pluviales urbaines période 2022-2025 :

Approbation à l'unanimité des membres présents

FINANCES :

1- DM N°4 : Virements de crédits en section d'investissement : Approbation à l'unanimité des membres présents

Virements de crédits en section d'investissement pour financer l'achat de mobilier pour une classe de maternelle.

2- Modification de la comptabilisation des provisions budgétaires :

Approbation à l'unanimité des membres présents d'une comptabilisation semi-budgétaire des provisions à compter du 01-01-2022.

ACQUISITION :

1- Acquisition parcelle AT N° 86 : élargissement chemin de la Vidallette :

Approbation à l'unanimité des membres présents du projet de promesse synallagmatique de vente à l'euro symbolique de la parcelle AT N° 86 pour l'élargissement du Chemin de la Vidallette.

CONTRAT DE LOCATIONS CABINET MÉDICAL :

1- Bail professionnel pour Mme Milène MOUSSAY pour un local professionnel de la cellule C4S du cabinet médical :

Approbation à l'unanimité des membres présents

Le local professionnel est constitué d'une partie de la cellule commerciale C4S en RDC de 20.77 m² de l'immeuble MARSYAS sud auquel s'ajoute 69.13 m² de parties communes (Accueil, Hall, salle de réunions, Salle d'attente, WC) répartis au prorata de la superficie de chacun des locaux professionnels de la cellule C4 (10.06 m² et 24.74m²).

Le montant mensuel du loyer à 349.03 € pour Mme Milène MOUSSAY, pour une durée de 6 ans, à compter du 01-09-2021, révisable en fonction de l'indice de références des activités tertiaires. A l'issue de cette période, le bail sera reconduit pour la même durée.

Approbation à l'unanimité des membres présents

2- Bail professionnel pour Mme Florence JAMME-SERRES, infirmière pour reprise du bail de Mme Caroline MATHE :

Approbation à l'unanimité des membres présents

Le local professionnel est constitué d'une partie de la cellule commerciale C4S en RDC de 10,06 m² de l'immeuble MARSYAS sud auquel s'ajoute 69.13 m² de parties communes (Accueil, Hall, salle de réunions, Salle d'attente, WC) répartis au prorata de la superficie de chacun des locaux professionnels de la cellule C4 (20.77 m² et 24.74m²).

Le montant mensuel du loyer à 58.24 € pour Mme Florence JAMME-SERRES, pour une durée de 6 ans, à compter du 01-09-2021, révisable en fonction de l'indice de références des activités tertiaires. A l'issue de cette période, le bail sera reconduit pour la même durée.

REGIES :

Approbation à l'unanimité des membres présents des tarifs de la régie des animations sportives et culturelles pour :

Fêtes des Vendanges : prix du verre 2 € l'unité

Primeurs d'Automne : prix du verre 2 € l'unité

Assiettes fromage ou charcuterie : 5 € l'assiette

Cornet de châtaignes : 2 € le cornet

Vente de bouteille : 5 € la bouteille

Buvette : boissons non alcoolisée : 2 € la canette et 0.5 € la petite bouteille d'eau

Repas enfants BRASUCADE : 7 €

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNIICIPAL DU 30-09-2021

(SUITE N°2)

QUESTIONS DIVERSES :

1 MAPA N° 2021-11 : Entretien installation à l'Église :

- 1- Tableau de commande
- 2- Cloches et équipement campanaire
- 3- Moteur de tintement, volée
- 4- Protection contre la foudre

Pour un montant global et forfaitaire de 185.00 € H.T /AN

2- Date du prochain Conseil Municipal :

La date du prochain Conseil Municipal est fixée le Jeudi 28 Octobre 2021 à 18 heures 30.

Le Maire : Alain BIOLA

Les Membres Présents